

# Ville d'Allauch



ADMINISTRATION

## Signature d'une convention avec la CAF : Allauch et Plan- de-Cuques s'unissent pour mieux répondre aux besoins des familles et aux personnes en situation de handicap

Lionel de Cala, maire d'Allauch, et Laurent Simon, maire de Plan-de-Cuques, ont signé, ce mercredi à Plan-de-Cuques, la première Convention Territoriale Globale (CTG) Allauch-Plan-de-Cuques avec la Caf 13 pour mieux répondre aux besoins des familles et aux personnes en situation de handicap sur notre territoire.

*Publié le 30 janvier 2023*

Conclue pour 5 ans, elle porte sur l'ensemble des domaines d'action de la Caf qui assure une présence auprès des familles tout au long de la vie : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, amélioration du cadre de vie, insertion, handicap, inclusion numérique et accès aux droits.

Elle permettra ainsi d'améliorer le soutien financier ce partenaire institutionnel à notre

commune de 800 000 à 1M€ (+20%) et de répondre « au plus près » des besoins de l'ensemble des habitants grâce à :

- › la création d'un guichet unique handicap à Allauch (au sein du CCAS), pour les familles comme pour les professionnels ;
- › la création d'un Relais Petite Enfance (RPE) afin de dynamiser l'accueil du jeune enfant et de trouver une solution de garde pour chaque famille conformément à la volonté de Monsieur le Maire.

En lien avec l'Adjointe déléguée à la santé, @Marie-Christine Ciannarella, l'Adjointe déléguée à la Jeunesse Martine Chaix et de l'Adjointe déléguée à la petite enfance Marie-Claude Allary et la conseillère municipale déléguée aux solidarités et aux personnes en situation de handicap Corinne de Ranieri, ainsi qu'aux équipes d'Allauch et de Plan-de-Cuques, ce travail de fond favorisera l'efficacité et la complémentarité de cet outil de développement social.

Allauch et Plan-de-Cuques c'est :

- › 980 familles avec enfants de moins de 3 ans
- › 2 387 enfants de 4 à 11 ans
- › 1 646 adolescents de 12 à 17 ans
- › 5 791 enfants scolarisés
- › 1 925 375 € de prestations familiales versées, soit 795 € en moyenne par famille
- › 6,6 % des allocataires en situation de handicap perçoivent l'AAH et 2,6% perçoivent l'AEEH





&gt;

**MAIRIE  
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot  
13190 Allauch

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi - Jeudi :  
8h30 > 12h30 - 14h > 18h  
Vendredi :  
8h30 > 12h - 14h > 17h30  
Samedi :  
8h30 > 12h